

# Évaluation de la qualité du stage par l'étudiant

Janvier 2019

Cahier n°6

Enjeux, méthodes,  
indicateurs et  
questionnaire

RÉSEAU DES OBSERVATOIRES  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(Association Loi 1901)

RES  SUP

# ÉDITO

Les questions méthodologiques sont depuis les origines de Résosup au cœur de nos préoccupations. Elles sont le plus souvent traitées au sein des groupes de travail et journées thématiques que nous animons et faisons vivre mais aussi dans lesquels nous sommes invités à participer en tant qu'expert.

Pour la première fois, Résosup a le plaisir de publier ici le résultat d'un travail collectif issu d'une collaboration fructueuse avec deux autres réseaux de professionnels de l'enseignement supérieur que sont COURROIE et JURISUP. Cette ouverture répond à nos engagements tels qu'ils ont été inscrits dans notre feuille de route en 2017 et partagés par l'ensemble de nos adhérents.

La publication d'un cahier est un moment important dans la vie de notre communauté car c'est souvent le résultat d'un travail de longue haleine et qui matérialise l'investissement personnel de tous les participants et contributeurs, lesquels ont donné beaucoup de leur temps personnel pour voir ce projet aboutir. Qu'ils en soient ici tous remerciés !

Nous tenons à remercier également et tout particulièrement Priscille di Vito, du Pôle Statistiques et Enquêtes de l'Université Jean Monnet, pour avoir animé avec enthousiasme et conviction, plusieurs mois durant, les échanges ayant conduit à la production de ce cahier.

Nous avons conscience que le contexte dans lequel s'inscrit la problématique abordée dans ce cahier n'est pas figé et qu'il conviendra sans doute d'y revenir mais le fruit des réflexions approfondies de ce groupe de travail ici présenté devrait d'ores et déjà répondre aux fortes attentes de la communauté et nous souhaitons qu'il puisse faire l'objet d'une appropriation par le plus grand nombre.

À noter enfin que ce cahier inaugure la nouvelle charte graphique de notre support de publication qui devrait en rendre la lecture d'autant plus agréable.

*Amélie Briffaux*  
*Présidente de Résosup*

*Stéphane Bertolino*  
*responsable du pôle « Groupes de travail »*  
*pour Résosup*

<b>Édito</b>	<b>2</b>
<b>Avant-propos</b>	<b>4</b>
<b>1. Le contexte de développement des stages</b>	<b>5</b>
1.1. Processus de professionnalisation dans l'enseignement supérieur	6
1.2. Le stage, outil de renforcement du lien Université-Entreprise	7
1.3. Un cadre législatif évolutif	8
<b>2. Le stage, ses caractéristiques aujourd'hui</b>	<b>10</b>
2.1. Définition légale du stage	10
2.2. Le stage en chiffres	10
2.3. Éléments caractéristiques du stage	11
2.4. Déroulement d'un stage	13
2.5. Critères de qualité des stages	14
<b>3. L'évaluation de la qualité des stages du point de vue de l'étudiant</b>	<b>15</b>
3.1. Obligation légale de l'évaluation	16
3.2. Quels objectifs à l'évaluation de la qualité des stages ?	16
3.3. Définition de la population concernée	17
3.4. Une enquête par questionnaire	18
3.5. Thématiques d'un questionnaire détaillé	18
3.6. Synthèse et préconisations sur les questionnaires	19
3.7. Quand enquêter ?	20
3.8. Outils informatiques	20
3.9. Protection des données	20
<b>4. Modèle de questionnaire court</b>	<b>22</b>
<b>5. Questionnaire</b>	<b>24</b>
5.1. Préparation et recherche du stage	24
Bloc A. Le projet de stage	24
Bloc B. Les missions et activités du stage	25
Bloc C. Accompagnement à la recherche de stage	26
Bloc D. La recherche de stage	27
5.2. Accueil et conditions de travail du stage	28
Bloc E. Accueil et adaptation au sein de l'organisme d'accueil	28
Bloc F. Conditions matérielles	30
Bloc G. Intégration à l'équipe dans l'organisme d'accueil	30
Bloc H. Missions / Tâches	31
Bloc I. Relations extérieures à la structure	33
Bloc J. Ressenti durant le stage	34
5.3. Accompagnement du stagiaire durant le stage	35
Bloc K. L'accompagnement du stagiaire par l'enseignant référent	35
Bloc L. L'accompagnement du stagiaire par le tuteur de stage dans l'organisme d'accueil	37
Bloc M. Relationnel étudiant / tuteur de stage	38
5.4. À la fin du stage	39
Bloc N. Conformité administrative	39
Bloc O. Réseau professionnel	39
Bloc P. Projet professionnel	40
Bloc Q. Relation avec l'organisme d'accueil	41
Bloc R. Adéquation formation / missions du stage	41
Bloc S. Satisfaction globale	42
<b>6. Perspectives</b>	<b>44</b>
<b>7. Glossaire des sigles et acronymes</b>	<b>45</b>
<b>8. Repères bibliographiques</b>	<b>46</b>
<b>Notes</b>	<b>47</b>

# AVANT-PROPOS

---

Ce cahier est le fruit des réflexions menées au sein du groupe de travail « Évaluation de la qualité du stage par l'étudiant ». L'objectif est de fournir un cadre théorique, méthodologique et pratique aux personnels des établissements de l'enseignement supérieur s'intéressant à ce sujet.

Cette thématique est à la croisée de différentes structures dans nos établissements, c'est pourquoi ce groupe a été ouvert à la fois aux personnels des observatoires des universités, mais aussi à ceux des bureaux d'aide à l'insertion professionnelle ainsi qu'à JURISUP. Il a bénéficié des compétences et niveaux d'expertise de chacun-e :

- les observatoires pour leurs compétences en méthodologie et traitement d'enquêtes,
- les BAIP pour leurs compétences dans l'aide à la recherche d'emploi et de stage et dans leur mission de suivi et d'analyse de la qualité des stages,
- JURISUP pour sa connaissance en matière de réglementation.

Ce groupe, animé par Priscille DI VITO, s'est réuni en séances plénières entre 2017 et 2018. Le travail s'est organisé en 4 sous-groupes : un sous-groupe chargé de définir le contexte et les concepts clés du sujet et trois sous-groupes chargés d'établir une questionthèque déclinant les temps caractéristiques du stage : « avant », « pendant » et « après ».

Que tous les participant-e-s soient ici pleinement remercié-e-s : Alexandra VI-GIER (Université Grenoble Alpes), Aurélien REGNAUT (Université Paris Est Créteil Val de Marne), Clotilde BOUQUET-YSOS (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Emeric DUBOIS (Université Grenoble Alpes), Fiona BURGOS (Université de Caen Normandie), Isabelle BOURGEAT-LAMI (Université Paris Diderot Paris 7), Isabelle GEBUS (Université d'Orléans), Isabelle HATRISSE-BELLE (Université Paris Sorbonne Paris 4), Laetitia FAUDIERE (Université Sorbonne Nouvelle Paris 3), Laure-Anne PICHON (Université Jean Moulin Lyon 3), Marie-Josèphe MELOUTE (Université Paris 8), Maud GEFFRAULT (Université de Bordeaux), Patrick PHILIPPE (Université de Lille), Priscille DI VITO (Université Jean Monnet Saint-Etienne), Sarah BOUSQUET (Université Bordeaux Montaigne), Stéphanie DEVEZE-DELAUNAY (Université Paul-Valéry Montpellier 3), Soraya CHEMOUNE-IKLEF (Université Paris Est Créteil Val de Marne), Sylvie DADOMO (Université Lumière Lyon 2), Sylvie PAGE (Université de Brest), Yahya NAJJARI (Université de Picardie Jules Verne) et Yamina KHECHAI-LAHMER (Université Paris Nanterre Paris 10).

Pour élaborer la questionthèque, nous nous sommes appuyés sur les questionnaires existants dans les établissements participant au groupe mais également sur ceux mis à notre disposition par l'Université de Pau et des pays de l'Adour et l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

Un dernier remerciement aux universités parisiennes Sorbonne Nouvelle Paris 3, Sorbonne Paris 4 et Diderot Paris 7 pour avoir accueilli le groupe en séance plénière.

# ① — LE CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT DES STAGES

---

Depuis les années 50, les établissements d'enseignement supérieur en France s'ouvrent à un nombre croissant d'étudiants : les inscriptions sont passées de 310 000 en 1960 à 2 680 400 en 2017/2018<sup>1</sup>.

Cette massification des effectifs prend racine dans différentes transformations de la société et du système scolaire, notamment :

- Une hausse démographique entre 1950 et 1960,
- À partir des années 1960, un allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans, qui favorise une hausse des taux de scolarisation en particulier dans le secondaire,
- Les créations des baccalauréats technologiques en 1968 puis professionnels en 1985, qui s'accompagnent d'une augmentation très nette de la proportion de bacheliers d'une génération : de 20% en 1968, elle passe à 80% en 2018<sup>2</sup>.
- Un fort taux de chômage et des difficultés d'insertion sur le marché du travail à partir des années 1980, qui incitent les étudiants à privilégier la poursuite de leurs études. En 2016, 41% des 25-49 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur contre 27% en 2003<sup>3</sup>.

L'augmentation du nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur et par conséquent du nombre de diplômés conduit les politiques publiques à s'intéresser à leur devenir. Le niveau des études qui était l'élément facilitateur pour une insertion professionnelle réussie n'est plus suffisant. Les besoins et attentes des étudiants changent également.

Les établissements d'enseignement supérieur adaptent leur offre de formation et instituent à tous les niveaux la professionnalisation.

---

1 Repères et références statistiques - août 2018 - DEPP

2 Parcours scolaires, diplômes, insertion - Note d'information - N°18.18 - juillet 2018 - DEPP

3 L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France n°11 - juillet 2018 - MESRI

## 1.1. PROCESSUS DE PROFESSIONNALISATION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La professionnalisation des formations universitaires date de la fin des années 60. On assiste dès lors à un mouvement continu de créations de structures et de diplômes à vocation professionnelle :

- Les IUT sont créés en 1966<sup>4</sup>.
- Les Instituts Universitaires Professionnalisés (IUP) sont créés en 1992<sup>5</sup>.
- Le processus s'accélère avec la mise en place des licences professionnelles en 1999 dont la formation est conçue et organisée dans le cadre de partenariats étroits avec le monde professionnel<sup>6</sup>. La licence professionnelle contient stages et projets tutorés.
- Les formations de DESS<sup>7</sup> de 1974 à 2002 puis de Master<sup>8</sup> à partir de 2002 se développent également sous cette même impulsion.

*« Cette thématique, soutenue par les gouvernements successifs (de gauche ou de droite), va se cristalliser sous le terme de "professionnalisation" qui se diffusera progressivement, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'université, et acquerra un caractère d'évidence (malgré les débats qu'il suscite toujours). Ainsi, dans leur auto-présentation (sites Internet en direction du grand public), les établissements mettent en avant l'abondance de leur offre professionnelle et leurs efforts pour la développer (contrats quadriennaux, contrats d'établissement). L'engagement dans la "professionnalisation" tend ainsi, pour une partie des universitaires, à apparaître comme un synonyme d'attractivité et un gage de modernité. »* écrivent Dominique Maillard et Patrick Veneau en 2006.

Les réformes et les lois se succèdent :

- La réforme Licence Master Doctorat (mise en application en 2003) fixe à l'enseignement supérieur comme objectifs notamment *« l'intégration, en tant que de besoin, des approches pluridisciplinaires et la facilitation de l'amélioration de la qualité pédagogique, de l'information, de l'orientation et de l'accompagnement de l'étudiant ; le développement de la professionnalisation des études supérieures, la réponse aux besoins de formation continue diplômante et la favorisation de la validation des acquis de l'expérience, en relation avec les milieux économiques et sociaux »*.
- La loi relative aux libertés et responsabilités des universités (loi LRU en 2007) définit *« l'orientation et l'insertion professionnelle »* comme nouvelle mission de l'université.
- Le Plan Réussite Licence, de 2007, ayant pour objectif de rénover la licence générale, préconise que chaque étudiant ait réalisé un stage au cours de son cursus de premier cycle universitaire.

En 2006, la commission du débat national « Université-Emploi » met en perspective la « qualité des formations au regard des exigences du marché du travail, la valeur des diplômes, la pertinence de ces derniers pour permettre une insertion professionnelle ». La crise économique qui pèse sur l'insertion des jeunes diplômés, amène alors les membres de cette commission à émettre des préconisations mettant l'accent sur le lien entre la professionnalisation de l'enseignement supérieur et les perspectives d'emploi mais aussi à sensibiliser les entreprises sur leurs capacités à élargir leur champ de recrutement en-dehors des grandes écoles et écoles d'ingénieurs.

**C'est donc la place de l'Université dans le paysage économique national qui est repensée dans l'objectif majeur de créer des liens avec les acteurs du monde socio-économique.**

4 Décret n°66-27

5 Décret n°92-84

6 Arrêté du 17 nov 1999

7 Arrêté du 16 avril 1974

8 Arrêté du 25 avril 2002

## 1.2. LE STAGE, OUTIL DE RENFORCEMENT DU LIEN UNIVERSITÉ-ENTREPRISE

### LES ÉTUDIANTS ET LE MONDE DU TRAVAIL

Les étudiants sont encouragés à aller chercher une première expérience professionnelle en entreprise.

« *Les stages en entreprise, l'apprentissage et les contrats de professionnalisation sont des éléments phares de la professionnalisation à la française, en ce sens qu'ils doivent à la fois permettre la mise en application des connaissances théoriques, la transformation de compétences en qualification, l'acculturation au monde du travail et la constitution d'un réseau de contacts professionnels. Ils constituent souvent une période de test avant une embauche définitive.* »

(Jean-Jacques Arrighi et Virginie Mora - 2010.)

### LE STAGE, OUTIL DE CONNAISSANCE RÉCIPROQUE

Les Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) sont instaurés au sein des universités en 2007. Leur mission est d'accompagner les étudiants pour les préparer au monde professionnel. Est proposé aux étudiants un ensemble de ressources pour favoriser un égal accès au stage et faciliter leur passage du monde de l'université à celui de l'emploi. Le stage devient un des outils de rapprochement avec les entreprises, un outil de connaissance réciproque.

Les stages se multiplient non seulement dans les cursus professionnalisants mais également, par effet de contamination, dans les formations généralistes qui les inscrivent dans leur maquette pédagogique. J.-B. Prévost écrit en 2012, dans son Avis au Conseil économique, social et environnemental, que « *le nombre de stages en milieu professionnel est estimé aujourd'hui à environ 1,6 million par an contre 600 000 en 2006* ».

Le stage fait figure d'outil favorisant l'insertion des jeunes diplômés.

### LES LIMITES DU STAGE

Si le stage constitue un élément phare de la professionnalisation dans l'enseignement supérieur, il ne répond pas toujours aux objectifs attendus. « *Les entreprises, les organismes de formation et les stagiaires paraissent tous avoir intérêt à ce qu'ils se développent – bien que leur essor spectaculaire ne remplisse pas toujours les objectifs de qualité qui leur sont assignés.* » (Dominique Glaymann, 2015)

Afin de faire face à cette situation, de préserver les objectifs et d'éviter les dérives, les acteurs impliqués participent à **la construction d'un appareil réglementaire sur les stages**. Il devient urgent de légiférer.

Il est aussi obligatoire de compter et d'évaluer. Différents dispositifs nationaux sont mis en place : enquêtes d'insertion professionnelle auprès des diplômés, enquêtes quantitatives sur les stages effectués par les étudiants. La notion de « qualité » émerge également. Tous les séjours en entreprise ne se valent pas en termes de compétences professionnelles acquises et tous les stages n'offrent pas les mêmes perspectives professionnelles. Des critères de qualité des stages apparaissent : fréquence, durée, plus ou moins grande mise en application des connaissances théoriques, appréciation du stagiaire sur son rôle et ses missions, appréciation de l'enseignant référent et du tuteur sur les connaissances, aptitudes et compétences démontrées et acquises par le stagiaire.

**L'évaluation de la qualité des stages s'impose.**

## 1.3. UN CADRE LÉGISLATIF ÉVOLUTIF

Depuis 2006 et le premier cadre réglementaire réel donné à la pratique des stages, on assiste à la construction d'un cadre réglementaire. Le tableau suivant retrace les grandes étapes de cet encadrement législatif qui marque une institutionnalisation des stages.

TEXTES	CADRE	IMPACT SUR LES PRATIQUES
<b>AVANT 2006</b>	Peu d'encadrement législatif Convention tripartite non normalisée Gratification non obligatoire	→ Pas de convention type, pas de détail sur le contenu de la convention → Beaucoup d'abus et de dérives → Main d'œuvre bon marché (Constitution du mouvement Génération Précaire) <sup>9</sup>
<b>2006</b> Loi sur l'égalité des chances (1 <sup>er</sup> cadrage des stages en entreprise)	Convention tripartite type Mise en place d'une charte des stages en entreprise par le MESRI Gratification minimale obligatoire (% du plafond de la sécurité sociale) si le stage dure plus de 3 mois hors fonctions publiques	→ Approche distinctive au regard du statut privé/public de la structure d'accueil
<b>2007</b> Loi LRU	Mission d'orientation et d'insertion professionnelle inscrite dans la loi Création des BAIP Nécessité d'une adéquation entre le contenu des missions du stage et la formation suivie Création du comité consultatif STAPRO	→ Différentes organisations et positionnements des BAIP selon les établissements → Renforcement du lien stage-cursus de formation → Etat des lieux quantitatifs sur les stages
<b>2007</b> Plan Réussite Licence	Recommandation de généraliser les stages en licence	→ Identification du stage comme un outil de construction du projet professionnel et facilitant l'insertion professionnelle
<b>2009</b> Décret N°2009-885 du 21 juillet 2009 Circulaire du 4 nov 2009 Loi N°2009-1437 du 24 nov 2009	Encadrement des stages dans les administrations et établissements publics Gratification obligatoire : – (12% du PSS) pour les stages de plus de 2 mois – si la durée du stage est de moins de 2 mois, la gratification est laissée à la discrétion de la structure d'accueil Tout stage est intégré à un cursus pédagogique La durée maximum du stage est fixée à 6 mois.	→ Multiplication des stages de courte durée (inférieure à 2 mois) → Difficultés des étudiants à trouver un stage → Suppression de la distinction entre secteur public et privé

9 Collectif associatif constitué en 2005 face à l'explosion du nombre de stagiaires en entreprise et qui alterne les flashmobs, munis de masques blancs, auprès des décideurs politiques et des entreprises. Il revendique l'intégration des stagiaires dans le droit commun et donc dans le code du travail.



TEXTES	CADRE	IMPACT SUR LES PRATIQUES
<p><b>2010</b> Décret n°2010-956 du 25 août 2010</p>	<p>Stage intégré à un cursus Possibilité de stage de réorientation et de stage avec contrat pédagogique Mise en place d'une restitution obligatoire par l'étudiant</p>	<p>→ Consolidation de l'encadrement des stages</p>
<p><b>2011</b> Loi N°2011-893 du 28 juillet 2011 dite Loi Cherpion</p>	<p>La durée maximale du stage est fixée à 6 mois dans une même année universitaire et au sein d'une même structure d'accueil. Renforcement du droit et de la protection des stagiaires : seuls sont légaux les stages faisant l'objet d'une convention tripartite entre le stagiaire, l'organisme d'accueil public/privé et l'établissement d'enseignement supérieur</p>	<p>→ Le stage ne correspond pas à un poste de travail permanent et est intégré dans le cursus de formation de l'étudiant : renforcement de l'aspect formatif du stage</p>
<p><b>2013</b> Loi N°2013-660 du 22 juillet 2013</p>	<p>Définition légale du stage Cadre pédagogique renforcé Le volume pédagogique minimal de formation et les modalités d'accueil devront être précisés dans la convention de stage Gratification obligatoire pour les stages de plus de 2 mois quel que soit le statut de l'organisme d'accueil Les stagiaires bénéficient des mêmes protections et droits que les salariés en matière de harcèlement et discrimination</p>	<p>« Le BAIP a pour mission de favoriser un égal accès aux stages à tous ses étudiants. Il prépare les étudiants qui en font la demande aux entretiens préalables aux embauches. Il recense les entreprises susceptibles d'offrir aux étudiants une expérience professionnelle en lien avec les grands domaines de formation enseignés dans l'Université, en vue de leur proposer la signature de conventions de stages. »<sup>10</sup></p>
<p><b>2014</b> Loi N°2014-788 du 10 juillet 2014</p>	<p>Amélioration du statut des stagiaires Le stage doit être rattaché à une formation académique de plus de 200 heures en présentiel. Uniformisation et augmentation des gratifications Double suivi : - par un enseignant : il peut encadrer 16 stagiaires simultanément - par un tuteur au sein de l'organisme d'accueil  Restitution obligatoire par le stagiaire d'une évaluation de la qualité de l'accueil dont il a bénéficié durant son stage au sein de l'organisme d'accueil. L'organisme d'accueil et l'établissement d'enseignement sont également invités à formuler une appréciation sur la qualité du stage.</p>	<p>→ Lutter contre les abus → Favoriser le développement des stages de qualité → La loi oblige les établissements à repenser leurs règlements internes relatifs aux stages et notamment leur inclusion dans les maquettes de formation → Le suivi des stages doit être voté en conseil d'administration de chaque université</p>
<p><b>2017</b> Décret n° 2017-165 du 30 novembre 2017</p>	<p>Le stage est rattaché à une formation académique de plus de 200 heures, dont 50 heures en présentiel.  L'encadrement des stagiaires par des enseignants passe à 24 stagiaires</p>	

# ② — LE STAGE, SES CARACTÉRISTIQUES AUJOURD'HUI

---

## 2.1. DÉFINITION LÉGALE DU STAGE

*Définition* — « Le stage correspond à une période temporaire de mise en situation en milieu professionnel au cours de laquelle l'étudiant acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue d'obtenir un diplôme ou une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. »<sup>11</sup>

Le stage est intégré au cursus pédagogique des étudiants. Il est inscrit dans le Code de l'éducation. Il ne correspond pas à un poste de travail permanent dans l'organisme d'accueil (qui lui est encadré par un contrat de travail et régi par le Code du travail). Seuls les étudiants régulièrement inscrits dans un cursus de formation dont le volume pédagogique d'enseignement est d'au moins 200 heures par année d'enseignement peuvent se voir délivrer une convention de stage.

## 2.2. LE STAGE EN CHIFFRES

Le stage est largement répandu dans l'enseignement supérieur. Selon l'enquête sur les stages réalisée par le MESRI-SIES<sup>12</sup>, 34% des étudiants ont réalisé un stage au cours de l'année 2016/2017.<sup>13</sup>

La proportion de stagiaires varie sensiblement selon le type de diplôme et le nombre d'année d'études : de 3% en 1<sup>ère</sup> année de licence à 88% en 2<sup>e</sup> année de DUT. On note également une forte proportion en licence professionnelle, 2<sup>e</sup> année de Master et 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années de formation d'ingénieurs. La proportion de stagiaires est également très variable selon les domaines de formation.

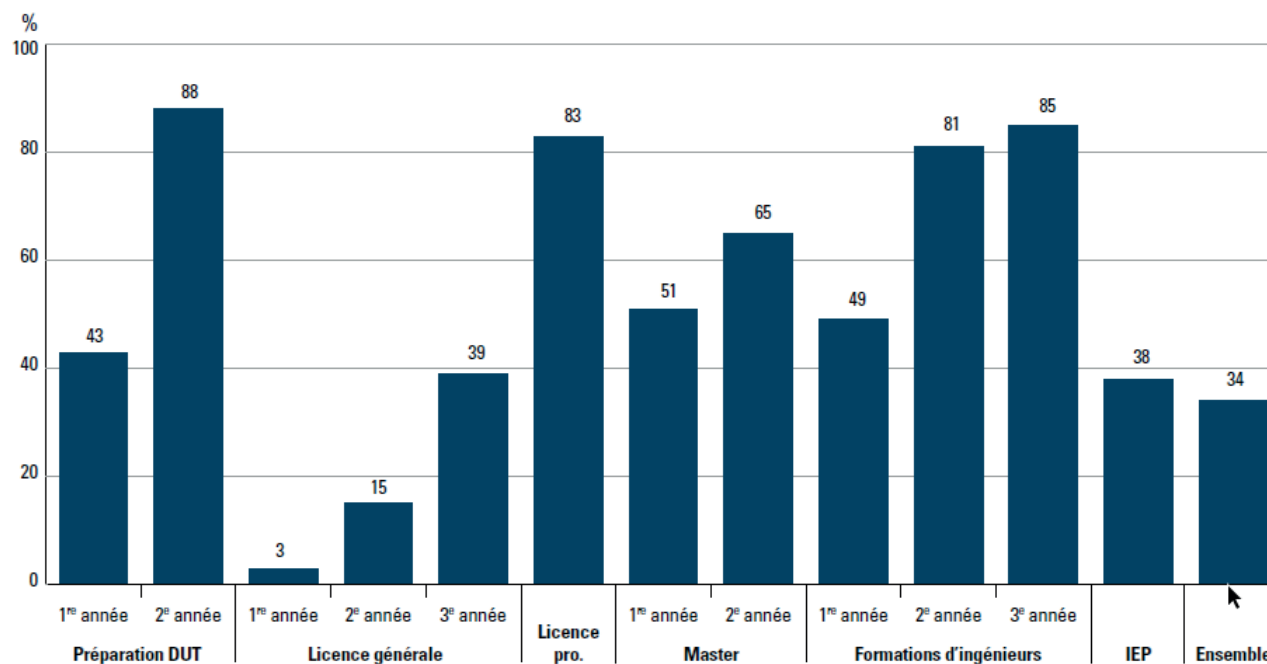
---

11 Loi n° 2014-788 du 10 juillet 2014 tendant au développement, à l'encadrement des stages et à l'amélioration du statut des stagiaires, Article L. 124-1

12 Cette étude concerne les étudiants en formation initiale et en inscription principale au 15 janvier 2017, hors apprentissage, inscrits en études de médecine, diplômes d'université ou doctorat. Elle s'appuie sur une remontée de données administratives et déclaratives des établissements d'enseignement supérieur concernés.

13 Repères et références statistiques – pages 196-197 – août 2018 – DEPP

## PROPORTION D'ÉTUDIANTS AYANT FAIT UN STAGE SELON LE CURSUS EN 2016-2017, EN %



► Champ : France métropolitaine + DOM.

© SIES

## 2.3. ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DU STAGE

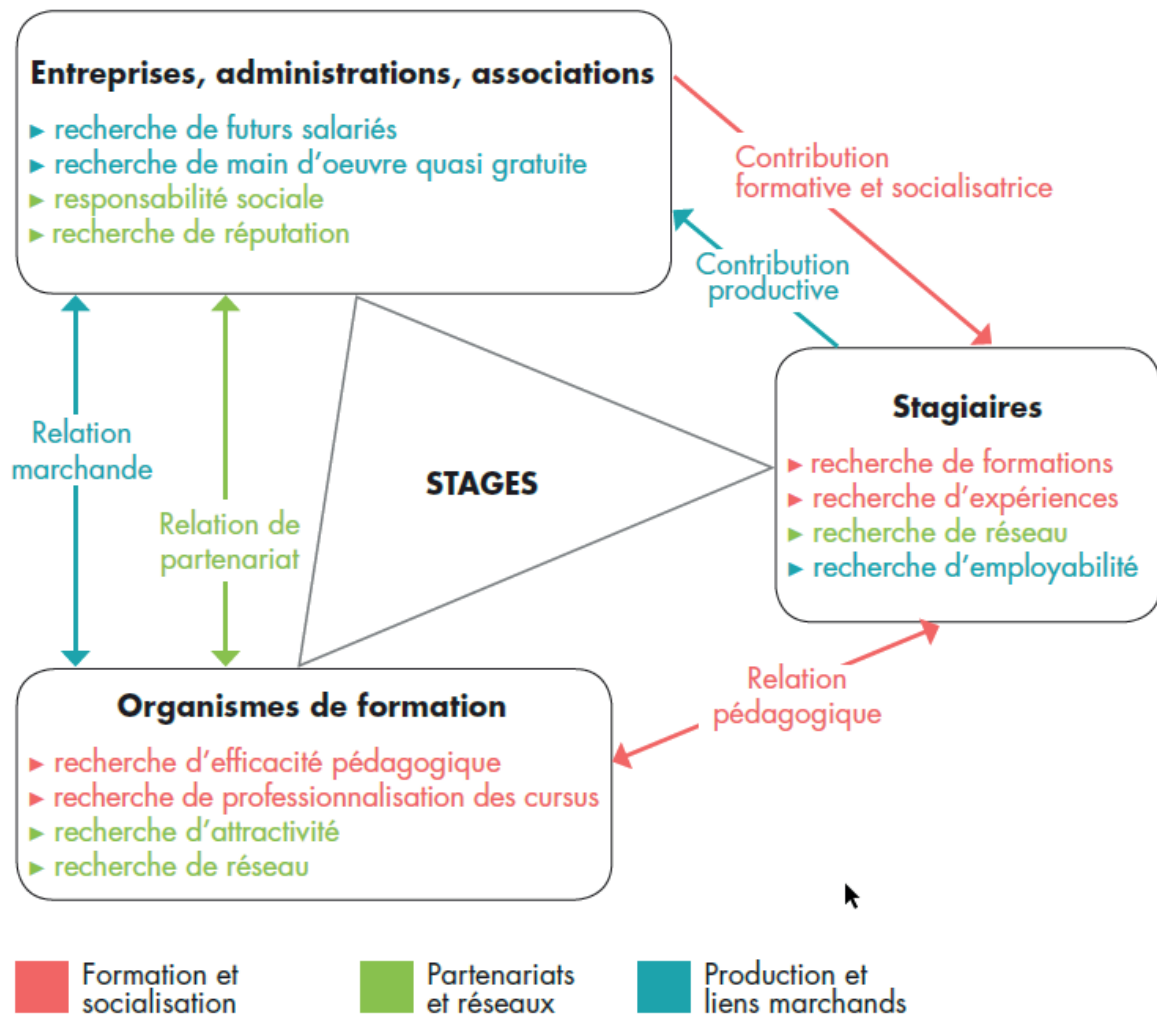
Le stage se distingue tout d'abord par sa formalisation : c'est-à-dire sa convention qui, depuis 2006, doit impérativement être tripartite entre l'étudiant stagiaire, son organisme de formation et l'organisme qui l'accueille.

Dominique Glaymann formalise cette relation sous la forme d'un « **triangle des stages** »<sup>14</sup>. En effet ce sont les trois parties prenantes du stage qui ont chacune des attentes et logiques propres :

- **l'organisme de formation** : qui recherche une professionnalisation des cursus et à renforcer le lien Université-Entreprise,
- **la structure d'accueil** qui cherche à bénéficier de compétences nouvelles pour des missions spécifiques et à constituer un vivier de recrutements potentiels,
- **le stagiaire** qui recherche notamment une meilleure employabilité, des crédits ECTS<sup>15</sup>, des expériences, un réseau professionnel...

14 Quels effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ?  
– Formation emploi n°129 – page 9 – Dominique Glaymann – Janvier Mars 2015

15 European Credits Transfer System



Le stage se distingue également par ses éléments constitutifs :

- **les missions confiées au stagiaire** : elles sont définies en fonction des objectifs de formation mais aussi au regard des contours du projet de l'étudiant et doivent converger vers les besoins de la structure d'accueil.
- **les dates de début et de fin de stage** : avant de débuter le stage, les trois parties s'accordent sur une durée de stage en adéquation avec la durée minimum requise pour la validation du diplôme, sans jamais dépasser les 924 heures ou les 6 mois imposés par la loi.
- **la durée hebdomadaire maximale de présence** du stagiaire au sein de l'organisme d'accueil : elle est fixée par la structure d'accueil en fonction des disponibilités de l'étudiant futur stagiaire.
- **la gratification** : un employeur qui accueille un stagiaire doit lui verser une gratification. Le stagiaire n'étant pas considéré comme un salarié, il ne s'agit ni d'un salaire, ni d'une rémunération, ni d'une indemnité. La gratification, représentant une somme versée par l'employeur au stagiaire, est une spécifi-

cité du champ lexical du stage.

- **l'organisme d'accueil et le tutorat** : l'étudiant trouve une structure d'accueil disposée à signer une convention de stage et à nommer un tuteur en son sein chargé de le former, de l'acculturer à son champ professionnel. Le stage peut se dérouler dans tous les types de structures d'accueil de droit privé ou de droit public, en France ou à l'étranger.
- **la validation de crédits** : le stage ne donne pas obligatoirement lieu à l'attribution d'ECTS, cela dépend des règles fixées dans les établissements de formation.

## 2.4. DÉROULEMENT D'UN STAGE

### AVANT LE STAGE

Les objectifs du stage doivent être définis en amont. L'organisme de formation peut fournir à l'étudiant des documents sur le déroulement du stage (guide du stage, attendus de la formation, modalités d'évaluation, ...).

La recherche d'un stage s'apparente à celle d'un emploi. Le stagiaire doit cibler les organismes d'accueil en rapport avec ses attentes, envoyer des CV et des lettres de motivation et être sélectionné dans le cadre d'un recrutement. L'étudiant peut être accompagné dans ses démarches par différents acteurs dans son établissement de formation (professionnels de l'orientation et de l'insertion et enseignants).

La signature d'une convention est obligatoire entre le stagiaire, l'organisme de formation et la structure d'accueil. Les missions et activités y sont fixées et doivent être adaptées aux objectifs attendus et en adéquation avec la formation et le projet professionnel de l'étudiant. Elles peuvent être proposées par l'organisme d'accueil ou le stagiaire ou négociées.

### PENDANT LE STAGE

L'étudiant accomplit les activités et missions qui lui sont confiées. Celles-ci sont mentionnées dans la convention.

L'accueil dont il bénéficie est un élément central. Le stagiaire doit bénéficier des conditions matérielles et des outils en adéquation avec les missions proposées. Il est souhaitable qu'il soit a minima informé, dès le début du stage, sur l'identité de l'entreprise, et soit présenté aux équipes de travail qui la composent.

Tout au long de son stage, l'étudiant est suivi par un enseignant référent de son organisme de formation et par un tuteur de stage au sein de l'organisme d'accueil. Cet encadrement facilite l'acquisition de compétences en lien avec sa formation et assure le bon déroulement et le respect de toutes les dispositions de la convention de stage.

### APRÈS LE STAGE

Le stage fait l'objet d'une restitution de la part de l'étudiant, selon ce qui est défini par le règlement des études ou des formations. Celle-ci peut prendre la forme d'un rapport, d'une présentation devant un jury ou d'un mémoire. Elle peut donner lieu à une évaluation de la part de l'établissement d'enseignement et, éventuellement si cela est prévu, à l'attribution de crédits européens.

Le stage a un impact sur la construction du projet de l'étudiant, permet l'acquisition de compétences et peut même aboutir à un emploi.

## 2.5. CRITÈRES DE QUALITÉ DES STAGES

Les stages peuvent recouvrir des réalités très différentes et l'ambition d'en élargir l'accès n'a de sens que si elle s'accompagne d'une attention toute particulière à la garantie d'expériences réussies.

Cela passe notamment par une **évaluation de la qualité des stages réalisés**.

*Définition* — « L'évaluation résulte d'une confrontation entre les attentes exprimées sous forme de « critères » et des aspects significatifs du réel traduits en « indicateurs » pour mesurer l'adéquation entre ce qu'on est légitimement en droit d'attendre et la réalité évaluée ».<sup>16</sup>

**La loi du 10 juillet 2014 stipule spécifiquement que :**

« Tout étudiant ou élève ayant achevé son stage transmet aux services de son établissement d'enseignement chargés de l'accompagner dans son projet d'études et d'insertion professionnelle un document dans lequel il évalue la qualité de l'accueil dont il a bénéficié au sein de l'organisme. »

**Mais l'accueil du stagiaire n'est pas le seul critère de qualité d'un stage. D'autres marqueurs de la qualité d'un stage peuvent être mis en évidence :**

- un contenu de travail ni trop réduit ni trop substantiel avec des missions bien définies,
- une mise en application plus ou moins grande des connaissances théoriques,
- des missions en adéquation avec la formation et le projet professionnel,
- un tutorat effectif sur le terrain,
- un accès large à l'information,
- un encadrement pédagogique par l'université,
- une posture d'observation et d'apprentissage du stagiaire,
- l'appréciation du stagiaire sur son rôle,
- l'utilité de son activité de stagiaire,
- la durée du stage,
- la gratification.

---

<sup>16</sup> La qualité de l'enseignement : un engagement des établissements, avec les étudiants ?, Endrizzi, 2014, page 12

# 3 — L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES STAGES DU POINT DE VUE DE L'ÉTUDIANT

---

Dans les chapitres précédents, trois interlocuteurs clés ont été identifiés autour de la thématique des stages : l'organisme de formation, la structure d'accueil et le stagiaire. Chacun d'entre eux a ses attentes propres relatives à la réalisation des stages et peut apporter des éléments croisés sur la qualité d'un stage. Le groupe de travail a choisi, dans ce cahier méthodologique, de recentrer la démarche uniquement sur le regard porté par l'étudiant, seule obligation légale. Les évaluations complémentaires relevant de l'enseignant référent et du tuteur de stage pourront faire l'objet d'un autre cahier RESOSUP.

Les étudiants sont des observateurs de première ligne. Les interroger sur leur expérience de stage est une opportunité pour eux de se faire une opinion sur la qualité du stage, qu'ils viennent de réaliser et participe à la construction de leur parcours.

Ils fournissent également aux établissements de formation des indications précises et fiables et qui, quand elles sont répétées, constituent un véritable levier d'amélioration continue de la période de stage.

À partir de leurs observations, nous pouvons :

- établir une cartographie des terrains de stages,
- identifier les forces, éventuellement les faiblesses d'un stage,
- constater les difficultés rencontrées,
- améliorer l'accompagnement des étudiants.

### 3.1. OBLIGATION LÉGALE DE L'ÉVALUATION

La loi du 10 juillet 2014 stipule que les stagiaires doivent faire un retour à leur établissement de formation sur l'accueil dont ils ont bénéficié pendant leur stage. Elle ne précise, en revanche, ni la nature, ni la forme que doit prendre cette restitution. L'objectif de ce cahier méthodologique est de proposer des pistes de réflexion afin de mettre en place une évaluation de la qualité des stages par les étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur.

### 3.2. QUELS OBJECTIFS À L'ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES STAGES ?

Le premier jalon de la planification d'une telle évaluation est de préciser les objectifs le plus clairement possible, de définir les enjeux tout en identifiant les destinataires des résultats.

Il est ainsi indispensable de déterminer ce que l'on cherche à évaluer :

- La qualité de l'accueil du stagiaire au sein de l'organisme d'accueil ?
- Les conditions matérielles de travail ?
- L'accompagnement du stagiaire par son tuteur de stage ?
- Les difficultés rencontrées ? Et/ou plus largement les compétences acquises ?
- L'adéquation entre la formation et les missions du stage ?
- Ou encore l'impact sur le projet personnel et professionnel ?

Il faut définir un dispositif d'évaluation cohérent avec le programme et le calendrier des autres enquêtes menées auprès des étudiants en **s'assurant de la non redondance des sollicitations sur la thématique des stages** : notamment avec des enquêtes d'évaluation des formations ou des enquêtes d'insertion professionnelle qui soumettent également parfois aux étudiants des questions spécifiques sur leurs stages.

### 3.3. DÉFINITION DE LA POPULATION CONCERNÉE

Il convient également de déterminer le champ d'études relevant de l'évaluation.

Par exemple :

- Fixer l'année universitaire concernée.
- Définir le niveau (cycle d'études) et le type de formation pris en compte (diplôme professionnalisant, année diplômante, ...).
- Restreindre ou non l'analyse à une durée minimale des stages : supérieure et/ou inférieure à 2 mois.
- Se limiter aux étudiants de formation initiale ou ouvrir l'analyse aux étudiants en alternance en adaptant les questions posées.<sup>17</sup>
- Intégrer ou non dans l'étude, les stages volontaires/facultatifs.<sup>18</sup>

<sup>17</sup> Le groupe de travail préconise de ne pas interroger les stagiaires de formation continue qui sont déjà sollicités par les services de formation continue et qui constituent un public particulier du fait de leur ancienneté sur le marché du travail.

<sup>18</sup> Le groupe de travail s'est centré sur les stages obligatoires.



Une fois le champ d'enquête défini, la liste des étudiants est extraite du système d'information dont dispose l'établissement. Des données complémentaires sur les caractéristiques de l'étudiant, son inscription et son stage peuvent être ajoutées afin de pouvoir établir une première description des stages effectués.

Le recueil de ces données est propre à chaque établissement en fonction de son système d'informations<sup>19</sup> :

- Données relatives à l'étudiant : par exemple genre, nationalité, âge.
- Données relatives à l'inscription de l'étudiant : par exemple intitulé précis de la formation suivie, niveau d'inscription, domaine, mention, spécialité, parcours.
- Données relatives au stage : par exemple nature du stage (observation, application, terrain, mixte, laboratoire,...), quotité, durée, perception d'une gratification, montant de cette gratification, type de versement de la gratification (mensuel ou autre).
- Données relatives à l'organisme d'accueil : par exemple nom de l'organisme d'accueil, type d'employeur (entreprise privée, fonction publique, association, ...), secteur d'activité, localisation (département, outremer, étranger), nombre de salariés.

**Ces informations ne donnent accès qu'à un bilan quantitatif sur les stages effectués. Elles devront être complétées par des données plus qualitatives recueillies directement auprès des étudiants.**

### 3.4. UNE ENQUÊTE PAR QUESTIONNAIRE

L'évaluation de la qualité du stage se base sur l'interrogation de l'étudiant à la fin de son stage. Les modalités et méthodologie sont propres à chaque établissement. Compte tenu des effectifs de stages à évaluer, le groupe de travail préconise plutôt une interrogation par questionnaire. Selon le champ et les modalités de l'enquête, la passation pourra être faite par les Observatoires, les BAIP ou les responsables de formation...

Des entretiens qualitatifs peuvent également être menés afin de disposer de témoignages encore plus détaillés et de travailler sur des thématiques spécifiques. Deux types de questionnaires peuvent être envisagés :

- Un questionnaire très court avec un minimum de questions permettant d'évaluer la qualité de l'accueil du stagiaire.
- Un questionnaire plus détaillé reprenant les questions du questionnaire court, mêlant questions fermées et questions ouvertes et intégrant des questions plus larges sur des critères tels que la recherche du stage, l'encadrement, les compétences acquises...

<sup>19</sup> Certains établissements disposent d'un outil spécifique de gestion des conventions de stage (centralisé ou déconcentré) comme Pstage : <https://www.esup-portail.org/wiki/display/PROJPORTSTAGEEMPLOI/ESUP-PStage>.

### 3.5. THÉMATIQUES D'UN QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ

Le groupe de travail a identifié les thématiques suivantes comme utiles à l'évaluation de la qualité d'un stage.

#### AVANT LE STAGE

- La définition du projet de stage de l'étudiant
- La définition des missions et activités à réaliser
- L'accompagnement à la recherche de stage
- Le moment de la recherche de stage

#### PENDANT LE STAGE

- L'accueil et l'adaptation au sein de l'organisme d'accueil
- Les conditions matérielles
- L'intégration du stagiaire à l'équipe dans l'organisme d'accueil
- Les relations à l'intérieur de l'organisme d'accueil
- Les relations extérieures à l'organisme d'accueil
- Le ressenti durant le stage, les difficultés rencontrées
- L'accompagnement durant le stage par l'organisme de formation
- L'accompagnement durant le stage par l'organisme d'accueil
- Le relationnel étudiant/tuteur de stage

#### APRÈS LE STAGE

- La conformité administrative des missions réalisées
- Le projet professionnel et les compétences acquises
- L'adéquation formation/missions du stage/ expérience de vie

Vous retrouverez ces différentes thématiques déclinées sous forme de questions dans les chapitres suivants dans la partie questionthèque.

### 3.6. SYNTHÈSE ET PRÉCONISATIONS SUR LES QUESTIONNAIRES

TYPE DE QUESTIONNAIRE	QUESTIONNAIRE COURT	QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ
<b>OBJECTIFS</b>	Répondre à l'obligation légale sur la qualité de l'accueil du stagiaire	Obtenir des réponses détaillées sur le vécu du stagiaire pendant les 3 périodes de son stage : avant, pendant, après
<b>CHAMP D'ÉTUDES</b>	Tous les stages qui entrent dans le processus d'évaluation défini par la loi du 10 juillet 2014	Tous les stages Idéalement les étudiants inscrits dans des diplômes terminaux : DUT, licence professionnelle, master 2 <sup>e</sup> année, diplômes d'ingénieur

TYPE DE QUESTIONNAIRE	QUESTIONNAIRE COURT	QUESTIONNAIRE DÉTAILLÉ
<b>CALENDRIER</b>	Idéalement à l'issue du stage ou par vague d'interrogation	Jusqu'à 4 mois après le stage selon les objectifs fixés Rythme d'interrogation en fonction des moyens des établissements
<b>RÉALISATION DE L'ENQUÊTE</b>	Passation anonyme Difficulté à gérer en central si le questionnement est systématique car les périodes de stages différent d'une formation à une autre Idéalement faite par les responsables des formations ou les scolarités (sur le modèle d'une évaluation des enseignements)	Questionnaire mêlant questions fermées et ouvertes Passation en central lancée par l'observatoire ou le BAIP Lancement à une date fixe Le traitement est réalisé par l'observatoire Envoi non anonyme ce qui permet de faire des relances (mail voire téléphoniques) L'analyse et le traitement en revanche sont anonymes
<b>AVANTAGES</b>	Répondre à l'obligation légale Questions fermées donc traitement rapide Peut être diffusé largement Peut être rendu systématique Intégration dans les processus d'évaluation : l'étudiant prend l'habitude de faire un retour à son établissement sur la qualité de son stage	Possibilité de plus ou moins détailler le questionnaire selon les objectifs Pouvoir évaluer le stage de manière approfondie, faire des zooms sur certaines thématiques
<b>INCONVÉNIENTS</b>	Autant d'enquêtes que de stages réalisés dans l'année : sollicitation importante des étudiants : Impact sur le taux de réponse Risque de lasser les étudiants Les résultats sont limités et ne permettent pas d'analyse approfondie de la qualité des stages Attention aux biais si l'enquête est envoyée par l'enseignant référent : impact sur le taux de réponse et question de l'objectivité des réponses sur le bloc évaluation du suivi de l'enseignant référent	Nécessite plus de moyens Gestion plus lourde de passation des questionnaires : nombre important de questionnaires, prévoir des relances téléphoniques pour garantir un taux de réponse minimal L'analyse détaillée des résultats nécessite plus de temps Garantir la confidentialité des données sur le bloc de questions sur le suivi de l'enseignant référent et du tuteur de stage Si les établissements réalisent également des enquêtes d'insertion professionnelle à 6 mois, risque de sollicitation trop important. Il faudrait envisager de faire un seul questionnaire commun ou alterner les enquêtes selon les années.

### **3.8. OUTILS INFORMATIQUES**

Lors de la première séance de travail du groupe de travail, la question de l'outil utilisé a été abordée.

Certains établissements utilisent P-stage comme outil dans la recherche de stage et dans la gestion des conventions de stage. Le module évaluation de la qualité des stages ne donne en revanche actuellement pas satisfaction. Le questionnaire implémenté par défaut n'est pas satisfaisant et les possibilités d'ajout de questions sont difficiles car les types de questions disponibles sont limités.

Certains établissements ont développé des applications internes pour pallier les « manques » de P-stage ou utilisent des logiciels d'évaluation des enseignements.

### **3.9. PROTECTION DES DONNÉES**

Comme toute enquête menée auprès des étudiants, l'évaluation de la qualité des stages, bien qu'obligation légale, doit être réalisée dans le respect des droits des personnes (information préalable, droit d'accès, de rectification et d'opposition).

Les questions posées doivent être pertinentes et adaptées au regard de la finalité de l'enquête.

Il est également nécessaire de s'assurer de la sécurité et la confidentialité de ce traitement et de garantir l'anonymat des réponses : afin de recueillir des informations les plus fiables possibles, l'étudiant doit se sentir libre d'évaluer la qualité de son stage sans craindre que son témoignage ne se retourne contre lui ou soit utilisé à d'autres fins (notamment pour les questions concernant l'évaluation du suivi opéré par l'enseignant référent et le tuteur de l'organisme d'accueil).

# 4 — MODÈLE DE QUESTIONNAIRE COURT

## ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL DU STAGIAIRE DANS LA STRUCTURE D'ACCUEIL

**?**  
choix multiples

**À votre arrivée dans l'organisme d'accueil où vous avez réalisé votre stage, vous avez été accueilli-e par :**

- Votre tuteur de stage
- Le responsable du service ou de l'organisme d'accueil
- Vos collègues
- Autres, précisez: .....

**?**

**Vous a-t-on fait visiter les locaux ?**

- Oui
- Non

**?**

**L'organisme d'accueil et son fonctionnement vous ont-ils été présentés de manière détaillée ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

**?**

**Globalement, comment qualifieriez-vous l'accueil que vous avez reçu à votre arrivée ?**

- Tout à fait satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Plutôt insatisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

Si l'accueil était « plutôt insatisfaisant » ou « pas du tout satisfaisant », quels aspects auraient pu être améliorés ?

.....

.....

.....

.....

**?** **Estimez-vous avoir bénéficié d'un temps d'adaptation suffisant (d'explication et d'observation de l'organisme d'accueil) avant de commencer vos missions ?**

Tout à fait

Plutôt oui

Plutôt non

Pas du tout

**?** **Avez-vous disposé des moyens nécessaires pour réaliser votre stage (espace de travail, téléphone, ordinateur, banque de données, documents, informations, outils, formations ...) ?**

Tout à fait d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt pas d'accord

Pas du tout d'accord

**?** **Diriez-vous que vous vous êtes bien intégré-e à l'équipe / service dans lequel vous avez réalisé votre stage ?**

Tout à fait d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt pas d'accord

Pas du tout d'accord

**?** **Recommanderiez-vous cet organisme d'accueil ?**

Oui

Non

**?** **Combien de stagiaires votre tuteur accompagnait-il en même temps que vous ?**

— —



**Donnez vos degrés de satisfaction sur les critères suivants :**

	TOUT À FAIT SATISFAISANT	PLUTÔT SATISFAISANT	PLUTÔT INSATISFAISANT	PAS DU TOUT SATISFAISANT
Intégration dans la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Clarté des missions confiées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relationnel avec le tuteur de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ambiance dans l'équipe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réalisation des missions confiées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement par votre enseignant référent	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement par votre tuteur de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>



**Avez-vous éprouvé des difficultés durant votre stage ?**

- Oui       Non

Si oui, de quel ordre étaient-elles ?

.....



**Avez-vous été satisfait·e de votre stage ?**

- Tout à fait satisfait·e       Plutôt satisfait·e  
 Plutôt insatisfait·e       Pas du tout satisfait·e

Si plutôt « insatisfait·e » ou « pas du tout satisfait·e », précisez :

.....

.....

Cette questionnaire, déclinée en 5 thématiques, reprend les critères d'évaluation de la qualité des stages définis par le groupe de travail dans les chapitres précédents.

Des indicateurs ont été intégrés afin d'explicitier les finalités recherchées des différents blocs de questions. Cette questionnaire est volontairement dense. Il convient de sélectionner les questions qui font sens pour l'évaluation envisagée dans chaque établissement.

**Elle a été élaborée pour le périmètre des stages obligatoires en formation initiale.** Certaines questions seront à adapter si le champ d'étude est plus large.

## 5.1. PRÉPARATION ET RECHERCHE DU STAGE

### — BLOC A LE PROJET DE STAGE

*Indicateur* — Mesurer le niveau d'appropriation de l'étudiant concernant les objectifs du stage dans son cursus.

**A 1**  
choix multiples

#### Qu'attendiez-vous de votre stage ?

- Découvrir un secteur ou un métier
- Vous familiariser avec un environnement professionnel
- Mettre vos connaissances en application
- Développer vos compétences
- Développer votre réseau
- Préparer votre poursuite d'études
- Préparer votre insertion professionnelle (ou projet professionnel)
- Valider votre diplôme ou année
- Vous n'y aviez pas réfléchi
- Autres, précisez : .....



**A 2** **Connaissez-vous les attendus concernant les objectifs du stage à effectuer dans votre formation ?**

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas du tout d'accord

**A 3** **Votre établissement de formation vous a-t-il fourni des documents sur le déroulement de votre stage ?**

- Oui                       Non

**A 3.1** Si oui, quels types de documents ?

choix multiples

- Un guide du stage  
 Les attendus de votre formation quant aux missions du stage  
 Les modalités d'évaluation  
 Autres, précisez: .....

**— BLOC B**  
**LES MISSIONS ET ACTIVITÉS DU STAGE**

*Indicateur* — Mesurer le degré de collaboration entre l'organisme de formation (dont l'enseignant référent), le stagiaire et la structure d'accueil dans la définition des missions et activités à réaliser pendant le stage.

**B 1** **Les missions et activités de votre stage :**

- Vous ont été proposées  
 Ont été négociées  
 Vous les avez proposées

**B 1.1** Si les missions et les activités de votre stage ont été négociées, avec qui ?

choix multiples

- Avec un enseignant référent  
 Avec le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP)  
 Avec votre organisme d'accueil  
 Autres, précisez: .....

**B 2**

**Avez-vous bénéficié de conseils de la part de votre enseignant référent pour :**

	OUI	NON
Déterminer les activités ou les tâches qui seront confiées pendant le stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Affiner votre projet ou recadrer les objectifs du stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Définir les compétences à acquérir ou à développer	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Définir les modalités d'accompagnement et de suivi du stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communiquer au tuteur les modalités et les critères d'évaluation concernant la formation et la certification	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**— BLOC C**
**ACCOMPAGNEMENT À LA RECHERCHE DE STAGE**

*Indicateur* — Mesurer le degré d'accompagnement de l'étudiant dans sa recherche de stage, identifier les différents acteurs et le type d'accompagnement.

**C 1**

choix multiples

**Avez-vous été accompagné-e dans votre démarche de recherche de stage ?**

- Oui, par un professionnel de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'université
- Oui, par un enseignant
- Oui, par un proche
- Oui, par un organisme extérieur à l'université
- Oui, autres, précisez : .....
- Non

**C 1.1**

choix multiples

Si accompagnement par un professionnel de l'orientation et de l'insertion professionnelle de l'université, précisez :

- Lors d'un rendez-vous individuel
- Lors d'un atelier en groupe
- Autres, précisez : .....

**C 1.2**

**Avez-vous été accompagné-e pour :**

	OUI	NON
L'élaboration de votre projet de stage (objectifs, missions, lieu du stage)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La rédaction de vos CV ou lettres de motivation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
La préparation à l'entretien professionnel	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Définir les modalités d'accompagnement et de suivi du stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Communiquer au tuteur les modalités et les critères d'évaluation concernant la formation et la certification	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**— BLOC D**  
**LA RECHERCHE DE STAGE**

*Indicateur* — Mesurer le degré d'anticipation de l'étudiant dans sa recherche de stage.

**D 1**

**Quand avez-vous débuté votre recherche de stage ?**

- Moins d'une semaine avant le départ en stage
- De 1 semaine à un mois avant le départ en stage
- De 1 à 3 mois avant le départ en stage
- De 3 à 6 mois avant le départ en stage

*Indicateur* — Connaître les modes de recherche et d'accès au stage.

**D 2**

choix multiples

**Par quel(s) canal(aux) avez-vous recherché votre stage ?**

- Réseau personnel
- Candidature spontanée
- Réponse à une annonce
- Plateforme de l'université
- Service d'orientation et d'insertion professionnelle
- Service des stages de votre unité de formation
- Réseau professionnel de votre formation (enseignant ou autre)
- Réseau des anciens
- Autres, précisez: .....

**D 3****Quel canal vous a permis de trouver ce stage ?**

- Réseau personnel
- Candidature spontanée
- Réponse à une annonce
- Plateforme de l'université
- Service d'orientation et d'insertion professionnelle
- Service des stages de votre unité de formation
- Réseau professionnel de votre formation (enseignant ou autre)
- Réseau des anciens
- Autres, précisez : .....

*Indicateur* — Mesurer le ressenti de l'étudiant vis-à-vis de sa recherche de stage.

**D 4****Trouver votre stage vous a paru :**

- Très facile
- Plutôt facile
- Plutôt difficile
- Très difficile

## 5.2. ACCUEIL ET CONDITIONS DE TRAVAIL DU STAGE

### — BLOC E ACCUEIL ET ADAPTATION AU SEIN DE L'ORGANISME D'ACCUEIL

*Indicateur* — Mesurer l'accueil de l'étudiant dans l'organisme d'accueil et identifier les mesures qui auraient pu être prises pour améliorer cet accueil.

**E 1****Comment qualifieriez-vous l'accueil que vous avez reçu à votre arrivée dans l'organisme dans lequel vous avez effectué votre stage ?**

- Tout à fait satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Plutôt insatisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

**E** 1.1

Si l'accueil était « plutôt insatisfaisant » ou « pas du tout satisfaisant », quels aspects auraient pu être améliorés ?

.....  
.....

**E** 2

choix multiples

**Avez-vous été accueilli-e par :**

- Votre tuteur de stage
- Le responsable du service ou de l'organisme d'accueil
- Vos collègues
- Autres, précisez: .....

**E** 3

**Au début du stage, l'organisme d'accueil et son fonctionnement vous ont été présentés de manière détaillée :**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

**E** 4

**Vous a-t-on fait visiter les locaux à votre arrivée dans votre organisme d'accueil ?**

- Oui
- Non

**E** 5

**Estimez-vous avoir bénéficié d'un temps d'adaptation suffisant (d'explication et d'observation de l'organisme d'accueil) avant de commencer vos missions ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

**E** 6

**Au cours de votre stage avez-vous été confronté-e à des problématiques liées à l'hygiène et la sécurité ? (laboratoire, terrain, atelier.....)**

- Oui
- Non

**E** 6.1

**Si oui, vous a-t-on présenté les conditions et mesures mises en place en hygiène et sécurité ?**

- Oui
- Non

## — BLOC F

### CONDITIONS MATÉRIELLES

*Indicateur* — Mesurer l'adéquation entre les outils mis à disposition et les missions.

**F 1** Avez-vous disposé des moyens nécessaires pour réaliser votre stage (espace de travail, téléphone, ordinateur, appareillages, banque de données, documents, information, outils, formations...)?

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas du tout d'accord

**F 1.1** Si « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord », qu'est-ce qui vous a manqué ?

.....  
.....

**F 2** Avez-vous effectué une partie de votre stage à distance (domicile, bibliothèque, coworking) ?

- Oui                       Non

**F 2.1** Si oui, précisez le nombre de jours par semaine effectués à distance :

— —

## — BLOC G

### INTÉGRATION À L'ÉQUIPE DANS L'ORGANISME D'ACCUEIL

*Indicateur* — Mesurer l'intégration du stagiaire dans la structure d'accueil.

**G 1** Diriez-vous que vous vous êtes bien intégré-e à l'équipe / service dans lequel vous avez réalisé votre stage ?

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas du tout d'accord

*Indicateur* — Mesurer sa compréhension de l'environnement de travail.

**G 2** Avez-vous pris connaissance des missions des personnels de votre équipe / service ?

- Oui                       Non

**G 3** Avez-vous saisi le rôle et les missions des personnels avec lesquels vous avez travaillé ?

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas du tout d'accord

**F 3.1** Si « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord », quelle(s) information(s) supplémentaire(s) auriez-vous souhaité avoir ?

.....

**— BLOC H**  
**MISSIONS / TÂCHES**

*Indicateur* — Mesurer la conformité et l'évolution des missions par rapport à ce qui a été défini initialement.

**H 1** Vous a-t-on donné des objectifs à atteindre ?

- Tout à fait d'accord                       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord                       Pas du tout d'accord

**H 2** Avez-vous participé à d'autres tâches /missions /projets que ceux prévus pour votre stage ?

- Oui                       Non

**H 2.1** Si oui, ce travail supplémentaire vous a semblé :

- Très enrichissant  
 Enrichissant  
 Etre un frein dans la réalisation de vos missions  
 Etre une perte de temps  
 Autres, précisez: .....

**H 2.2** Précisez votre réponse :

.....

*Indicateur* — Mesurer les axes de collaboration et le travail en équipe.

- H 3** **Votre mission vous a-t-elle permis de travailler avec l'équipe en place, les personnels du service / de l'organisme d'accueil ?**
- Oui  Non
- F 3.1** **Si oui, ce travail avec l'équipe a-t-il été utile à la bonne réalisation de votre stage ?**
- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord  Pas du tout d'accord
- H 4** **Avez-vous pu échanger facilement avec les membres de l'équipe ?**
- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord  Pas du tout d'accord
- H 5** **Avez-vous participé à des réunions d'équipe, de service ?**
- Oui  Non
- H 5.1** **Si oui, cela a-t-il été utile au bon déroulement de votre stage ?**
- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord  Pas du tout d'accord
- H 5.2** **Si non, pensez-vous que cela aurait pu être utile au bon déroulement de votre stage ?**
- Tout à fait d'accord  Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord  Pas du tout d'accord
- H 6** **Avez-vous été en contact avec des personnels d'autres services de l'entreprise ?**
- Oui, régulièrement  
 Oui, occasionnellement  
 Non, jamais



— BLOC I  
RELATIONS EXTÉRIEURES À LA STRUCTURE

*Indicateur* — Mesurer la connaissance acquise par l'étudiant de l'environnement extérieur à la structure d'accueil.

I 1

**Avez-vous eu des contacts avec les partenaires extérieurs / clients de l'organisme / public / fournisseurs / institutions ou administrations ?**

- Oui, régulièrement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

I 1.1

Si oui, vous ont-ils permis d'acquérir une meilleure connaissance du secteur d'activité ou du réseau de l'organisme d'accueil ?

- Oui
- Non

I 2

**Votre stage avait-il une dimension internationale ?**

- Oui
- Non

I 2.1

Si oui, avez-vous été en contact avec des partenaires, clients, fournisseurs... étrangers ?

- Oui, régulièrement
- Oui, occasionnellement
- Non, jamais

Si oui, répondre aux questions I[2.1.1] et I[2.1.2]

I 2.1.1

**Avez-vous eu des contacts dans une langue étrangère ?**

- Oui
- Non

I 2.1.2

**Quels types de contacts avez-vous eu ?**

- Téléphoniques
- Par mail
- En face à face
- Autres, précisez: .....

— BLOC J  
**RESSENTI DURANT LE STAGE**

*Indicateur* — Mesurer la satisfaction du stage et les difficultés rencontrées par le stagiaire.

**J 1** **Donnez vos degrés de satisfaction sur les critères suivants :**

	TOUT À FAIT SATISFAISANT	PLUTÔT SATISFAISANT	PLUTÔT INSATISFAISANT	PAS DU TOUT SATISFAISANT
Intégration dans la structure	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Clarté des missions confiées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Relationnel avec le tuteur de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Ambiance dans l'équipe	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Réalisation des missions confiées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**J 2** **Avez-vous éprouvé des difficultés durant votre stage?**

Oui       Non

Si oui, répondre aux questions J[2.1], J[2.2], J[2.3]

**J 2.1** **De quel ordre ?**

.....

**J 2.2** **Au final, avez-vous réussi à surmonter ces difficultés ?**

Oui tout à fait       Plutôt oui  
 Plutôt non       Pas du tout

**J 2.3** **Avez-vous sollicité un tiers pour vous aider à surmonter ces difficultés ?**

Oui       Non

**J 2.3.1** **Si non, pourquoi ?**

.....

**J** 2.3.2

Si oui, qui avez-vous sollicité ?

- Votre enseignant référent
- Le bureau des stages
- Votre tuteur de stage
- Une autre personne dans l'organisme d'accueil
- Autres, précisez: .....

### 5.3. ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE DURANT LE STAGE

#### — BLOC K

#### L'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE PAR L'ENSEIGNANT RÉFÉRENT

*Indicateur* — Connaître le type de suivi mis en place par l'enseignant référent et mesurer la satisfaction de l'étudiant.

**K** 1

**Avez-vous bénéficié d'un suivi par un enseignant référent durant votre stage ?**

- Oui                       Non

**K** 1.1

Si non, veuillez préciser :

- Vous aviez un enseignant référent, mais vous n'avez pas été en contact avec lui pendant votre stage
- Vous n'aviez pas d'enseignant référent, à votre connaissance
- Autres, précisez: .....

Si oui, répondre aux questions suivantes

**K** 1.2

**L'enseignant vous a suivi :**

- Par contact téléphonique
- Par des rencontres à l'université
- Par une ou plusieurs visites sur le lieu de stage
- Par mail
- Autres, précisez: .....

**K 1.3**
**Ce suivi était :**

- À votre initiative
- À l'initiative de l'enseignant
- À l'initiative du tuteur de stage.....

**K 1.4**
**Le suivi de l'enseignant concernait :**

- L'avancée de vos missions de stage
- Votre vécu dans l'entreprise
- Autres, précisez : .....

**K 1.5**
**Votre enseignant référent vous a-t-il accompagné dans la rédaction de votre rapport de stage ?**

- Oui                       Non

**K 1.6**
**Votre enseignant référent a-t-il été en contact avec votre tuteur de stage ?**

- Oui                       Non                       Vous ne savez pas

**K 1.7**
**Pouvez-vous sur les critères suivants, donner votre degré de satisfaction quant au suivi réalisé par votre enseignant référent :**

	TOUT À FAIT SATISFAISANT	PLUTÔT SATISFAISANT	PLUTÔT INSATISFAISANT	PAS DU TOUT SATISFAISANT
Disponibilité et écoute accordées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutien dans les missions (aide, conseils)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement dans le développement de compétences	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement dans la rédaction du rapport de stage	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Satisfaction globale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

— BLOC L

L'ACCOMPAGNEMENT DU STAGIAIRE PAR LE TUTEUR DE STAGE DANS L'ORGANISME D'ACCUEIL

*Indicateur* — Connaître le type d'accompagnement dont a bénéficié l'étudiant dans l'organisme d'accueil, savoir si la fréquence et les modalités de cet accompagnement étaient adaptées aux besoins de l'étudiant.

**L 1** Avez-vous été suivi par un tuteur de stage au sein de l'organisme d'accueil ?

Oui  Non

**L 1.2** Si oui, répondre aux questions suivantes :  
Ce suivi concernait-il...

- Votre intégration au sein de l'organisme d'accueil
- Les conditions de réalisation de vos missions
- L'exécution de vos missions
- Des difficultés rencontrées
- Autres, précisez : .....

**L 1.3** Avez-vous fait un bilan de votre stage avec votre tuteur de stage ?

Oui  Non

**L 1.3.1** Si oui, cela vous a semblé ?

- Tout à fait satisfaisant  Plutôt satisfaisant
- Plutôt insatisfaisant  Pas du tout satisfaisant

**L 1.3.2** Précisez :

.....

**L 1.3.3** Si non, auriez-vous souhaité faire un bilan ?

Oui  Non

**L 1.4** À l'issue de votre stage, votre tuteur de stage a-t-il rempli une fiche d'évaluation ?

Oui  Non  Vous ne savez pas

**L 1.5**

**Votre stage a-t-il donné lieu à une soutenance ?**

- Oui       Non

**L 1.6**

**Pouvez-vous sur les critères suivants, donner votre degré de satisfaction quant au suivi réalisé par votre tuteur de stage :**

	TOUT À FAIT SATISFAISANT	PLUTÔT SATISFAISANT	PLUTÔT INSATISFAISANT	PAS DU TOUT SATISFAISANT
Disponibilité et écoute accordées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Qualité des explications fournies	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Soutien dans les missions (aide, conseils)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Accompagnement dans le développement des compétences	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Confiance dans les tâches/missions attribuées	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Satisfaction globale	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

**— BLOC M**

**RELATIONNEL ÉTUDIANT / TUTEUR DE STAGE**

*Indicateur* — Connaître la perception de l'étudiant quant à son relationnel avec le tuteur de stage.

**M 1**

**Comment qualifieriez-vous vos rapports avec votre tuteur de stage ?**

- Rapports hiérarchiques/d'autorité : il était avant tout votre supérieur
- Rapports pédagogiques : il était avant tout votre formateur
- Rapports collaboratifs : vous réalisiez vos missions de manière autonome et en concertation avec votre tuteur
- Autres, précisez : .....

## 5.4. À LA FIN DU STAGE

### — BLOC N CONFORMITÉ ADMINISTRATIVE

*Indicateur* — Mesurer la conformité administrative de la convention établie sans préjuger de sa qualité.

**N 1** Disposez-vous de votre attestation de fin de stage ?

Oui  Non

**N 2** Les missions réalisées étaient-elles conformes à celles définies dans la convention ?

Oui  Non

**N 2.1** Si non, pourquoi (changement de tuteur, développement de nouveaux projets, ...)?

.....

**N 3** La durée de votre stage a-t-elle été suffisante par rapport aux missions et objectifs proposés ?

Oui  Non

**N 3.1** Si non, pourquoi ?

.....

### — BLOC O PROJET PROFESSIONNEL

*Indicateur* — Mesurer la conformité administrative de la convention établie sans préjuger de sa qualité.

**O 1** Pensez-vous conserver des contacts avec vos collègues ?

Oui  Non

**O 1.1** Si non, pourquoi ?

.....

— BLOC P  
PROJET PROFESSIONNEL

*Indicateur* — Mesurer l'impact du stage dans l'élaboration, l'affinement du projet professionnel de l'étudiant.

P 1

**Ce stage a :**

- Consolidé votre projet
- Remis en question votre projet
- Permis de définir un nouveau projet
- Permis de connaître les compétences que vous devez acquérir/développer
- Autres, précisez : .....

P 2

**Ce stage a-t-il permis de développer/ acquérir les compétences énoncées sur la convention ?**

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

P 3

**Ce stage a-t-il permis de développer/ acquérir d'autres connaissances/ compétences que celles énoncées sur la convention ?**

- Oui
- Non

P 3.1

Si oui, pourquoi ?

.....

P 4

**Pouvez-vous à la suite de votre stage mieux identifier la filière professionnelle ou le métier qui pourrait vous intéresser ?**

- Oui
- Non

P 5

**Diriez-vous que ce stage vous a permis de développer de nouvelles opportunités :**

- Réseaux professionnels
- Alternance
- Emploi (CDD, CDI, prestations,...)
- Stages
- Autres, précisez : .....
- Aucune



— BLOC Q

RELATION AVEC L'ORGANISME D'ACCUEIL

*Indicateur* — Mesurer la relation avec l'organisme d'accueil.

Q 1

Recommanderiez-vous cet organisme d'accueil ?

Oui       Non

Q 2

Pourquoi ?

.....

Q 3

Combien de stagiaires votre tuteur accompagnait-il en même temps que vous ?

— —

Q 4

Pensez-vous que votre organisme d'accueil accueillera d'autres stagiaires à l'avenir ?

Oui       Non       Vous ne savez pas

Q 4.1

Si non, pourquoi ?

.....

— BLOC R

ADÉQUATION FORMATION / MISSIONS DU STAGE

*Indicateur* — Mesurer l'adéquation entre la formation suivie et les missions réalisées pendant le stage.

R 1

Diriez-vous que les enseignements suivis lors de votre formation vous ont permis de mener à bien les missions du stage ?

Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord  
 Plutôt pas d'accord       Pas du tout d'accord

R 1.1

Si « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord », que vous a-t-il manqué ?

.....



**R 2** Diriez-vous que les compétences acquises lors de votre stage complètent votre formation ?

- Tout à fait d'accord
- Plutôt d'accord
- Plutôt pas d'accord
- Pas du tout d'accord

**R 2.1** Si oui, pourquoi ?

.....

**R 2.2** Si « plutôt pas » ou « pas du tout d'accord », pourquoi ?

.....

**R 3** En dehors des compétences liées à votre formation et à votre projet professionnel, que vous a apporté ce stage (traits de personnalité, valeurs, multiculturalisme, ...) ?

.....

**— BLOC S**  
**SATISFACTION GLOBALE**

**S 1** Avez-vous été satisfait de votre stage ?

- Tout à fait satisfait·e
- Plutôt satisfait·e
- Plutôt insatisfait·e
- Pas du tout satisfait·e

**S 1.1** Si plutôt « insatisfait·e » ou « pas du tout satisfait·e », précisez ?

.....

## — CAS PARTICULIER DES STAGES À L'INTERNATIONAL

*Indicateur* — Mesurer l'impact / l'intérêt d'un stage à l'international.

**Ce stage vous a-t-il permis de perfectionner vos compétences linguistiques ?**

- |                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> Oui tout à fait | <input type="radio"/> Plutôt oui  |
| <input type="radio"/> Plutôt non      | <input type="radio"/> Pas du tout |

**Ce stage vous a-t-il permis de découvrir de nouvelles méthodes de travail ?**

- |                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> Oui tout à fait | <input type="radio"/> Plutôt oui  |
| <input type="radio"/> Plutôt non      | <input type="radio"/> Pas du tout |

**Diriez-vous que ce stage vous a permis de développer des aptitudes pour travailler dans une équipe multiculturelle ?**

- |                                       |                                   |
|---------------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="radio"/> Oui tout à fait | <input type="radio"/> Plutôt oui  |
| <input type="radio"/> Plutôt non      | <input type="radio"/> Pas du tout |

## 6 — PERSPECTIVES

---

Ce groupe de travail a atteint son objectif de fournir un cadre théorique, méthodologique et pratique sur la mesure de la qualité d'un stage du point de vue de l'étudiant.

La questionnaire proposée est riche et détaillée. Elle pourra être adaptée aux problématiques et besoins propres à chacun des établissements du supérieur intéressés par cette thématique. Certains membres du groupe de travail vont d'ores et déjà l'utiliser au niveau local dans leurs prochaines enquêtes sur les stages. Ces retours d'expériences permettront de mettre les questionnaires à l'épreuve et de les ajuster.

Nous attirons également votre attention sur la succession jusqu'à présent de très nombreuses réformes et réglementations sur les stages, comme nous l'avons vu dans le premier chapitre. Ce travail n'est donc pas figé et devra prendre en compte de possibles autres évolutions dans les dispositifs de stages et adapter, si besoin, le questionnement sur la mesure des critères de qualité. L'évaluation des stages et leurs effets doit prendre en compte non seulement le contexte du champ de l'enseignement supérieur mais aussi celui du marché de l'emploi.

Enfin il serait intéressant de développer le point de vue des enseignants référents et des tuteurs dans les organismes d'accueil sur leurs critères d'appréciation de la qualité d'un stage dans une prochaine publication, afin de pouvoir croiser les différents points de vue des trois acteurs concernés dans une expérience de stage.

Voici déjà des pistes de recherche pour de futures investigations.



# 7 — GLOSSAIRE DES SIGLES ET ACRONYMES

---

**BAIP** : Bureaux d'Aide à l'Insertion Professionnelle

**DEPP** : Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance

**DESS** : Diplôme d'études supérieures spécialisées

**DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie

**ECTS** : European Credits Transfer System (crédits européens)

**IEP** : Institut d'Etudes Politiques

**IUP** : Institut Universitaire Professionnalisé

**IUT** : Institut Universitaire de Technologie

**JURISUP** : Réseau professionnel des responsables des affaires juridiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

**LRU** : Loi relative aux libertés et responsabilités des universités

**MENSR** : Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

**MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**PSS** : Plafond de la Sécurité Sociale

**RESOSUP** : RESeau des Observatoires de l'enseignement SUPérieur

**SIES** : Sous-direction des Systèmes d'Information et des Etudes Statistiques

**STAPRO** : Comité des stages et de la professionnalisation des cursus universitaires

# 8 — REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

---

**« L'état de l'enseignement supérieur et de la recherche en France n°11 »**

juillet 2018, MESRI

**« Parcours scolaires, diplômes, insertion »**

2018, Note d'information - N°18.18 - juillet 2018 – DEPP

**« Repères et références statistiques »**

2018, DEPP

**« Quels effets de l'inflation des stages dans l'enseignement supérieur ? »**

Dominique Glaymann

2015, Formation emploi n°129 – page 9

**« La "professionnalisation" des formations universitaires en France »**

Dominique Maillard et Patrick Veneau

2006, Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs, pages 95-119.

**« L'effet de la qualité des stages sur l'insertion professionnelle »**

Jean-François Giret et Sabrina Issehnane, 2010, CEREQ

**« Mission insertion. Un défi pour les universités »**

José Rose, 2014,

**« Les stages dans l'enseignement supérieur : vers une insertion professionnelle raisonnée »**

Nicole Escourrou, 2013

**« De l'université à l'emploi : rapport final de la Commission du débat national Université-Emploi »**

Patrick Hetzel, 2006

**« Le stage : Formation ou exploitation ? »**

Vincent de Briant et Dominique Glaymann, 2013



A series of horizontal dashed lines for writing practice, starting from the top right of the pencil icon and extending across the page.

**RES@SUP**

RÉSEAU DES OBSERVATOIRES  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(Association Loi 1901)

103 Bd St Michel 75 005 PARIS  
contact@resosup.fr  
[www.resosup.fr](http://www.resosup.fr)